



14. Flavescence dorée : soyons vigilants !



Contexte :

La flavescence dorée a un impact si négatif, là où elle sévit, qu'il est impératif de prévenir la maladie en Alsace. L'AVA met en place un plan de prévention d'envergure auquel la FREDON et le CFPPA sont associés. Venez nombreux dans les parcelles pour repérer les symptômes et la cicadelle !

Objectifs de la formation :

- Reconnaître les symptômes révélateurs de la maladie
- Reconnaître la cicadelle et détecter sa présence
- Acquérir une méthodologie de prospection

Public concerné :

Viticulteurs, salariés ou toute personne chargée de l'entretien du vignoble.

Prérequis des participants :

Exercer dans la viticulture

Contenu :

- Etat des lieux de la maladie en Alsace et enjeux des mesures de prévention
- Les symptômes de la maladie et comportements de la cicadelle
- Méthode de comptage et de prospection de la maladie
- Prospection dans les parcelles

Moyens pédagogiques :

Présentation des enjeux d'une prospection organisée pour le vignoble alsacien en présence de l'Association de la Viticulture Alsacienne.

Les apports théoriques seront ensuite illustrés par des démonstrations et des mises en œuvre d'une prospection sur le terrain.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

**Intervenant :**

Marie MONIQUE, Formatrice CFPPA
Formateurs FREDON
AVA

Responsable de la formation :

Julie GROSS, Chargée de formation continue

**Durée**

7 heures
1 jour

Date

Entre Fin août et octobre 2018
(en dehors des dates de vendanges)

**Lieux**

Sur les sites concernés

Tarifs 2018	Cotisant VIVEA*	Cotisant FAFSEA**	Autres cas
	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	154 € / jour

*Cotisant VIVEA : tarif *estimatif* restant à la charge du chef d'exploitation, il dépend des décisions du comité VIVEA.

Cotisant FAFSEA : formation du guide régional, **complétez le bulletin original FAFSEA recto-verso et renvoyez-le au CFPPA (téléchargeable sur www.fafsea.com ou sur notre site : www.cfppa-rouffach.fr).